#### Lettres québécoises

La revue de l'actualité littéraire

### Le mythe de l'édition critique frappe encore et passe toujours dans le beurre



Guy Laflèche

Number 32, Winter 1983-1984

URI: https://id.erudit.org/iderudit/40063ac

See table of contents

Publisher(s)

**Productions Valmont** 

ISSN

0382-084X (print) 1923-239X (digital)

Explore this journal

Cite this document

Laflèche, G. (1983). Le mythe de l'édition critique frappe encore et passe toujours dans le beurre. *Lettres québécoises*, (32), 74–76.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



#### This article is disseminated and preserved by Érudit.

# Le mythe de l'édition critique frappe encore et passe toujours dans le beurre

Réal Ouellet a publié dans Lettres québécoises (n° 21, printemps 1981, p. 43-46) un compte rendu malveillant sur l'édition de Maria Chapdelaine par Ghislaine Legendre (Montréal, Boréal Express, 1980, réimp. 1981). J'ai donc joué les justiciers dans mon analyse (des éditions) du roman de Louis Hémon publiée par Voix et Images (vol. VIII, n° 1, automne 1982, p. 61-82). Dans le numéro suivant de la même revue, Réal Ouellet réplique par sa «Brève réponse à une longue diatribe de Guy Laflèche sur une réédition récente de Maria Chapdelaine» (vol. VIII, n° 3, printemps 1983, p. 479-483). Je voudrais le remercier de sa réponse et lui apporter malheureusement quelques précisions et corrections.

D'abord, je n'ai jamais écrit ni laissé entendre que Réal Ouellet était débile ou aliéné mental: «encore heureux, écrit-il en tête de sa note 2, qu'il me juge parfois seulement retardé mental...» J'ai uniquement démontré qu'il avait fait preuve de malveillance envers la personne de Nicole Deschamps et, par effet d'entraînement, envers le travail d'édition critique de Ghislaine Legendre. Il n'y a qu'une seule façon de se sortir d'une accusation de malveillance lorsqu'elle est fondée: on présente ses excuses d'avoir écrit, par exemple, que «ce tapuscrit, maintenant à l'Université de Montréal, a été confié à N. Deschamps en 1966 par Madame Lydia Louis-Hémon, qui n'est ni nommée ni remerciée. Pourtant la simple courtoisie...» Dans sa note 1, Réal Ouellet prétend que Nicole Deschamps ou Ghislaine Legendre devaient préciser (Dieu sait pourquoi et qui cela peut bien intéresser) que le manuscrit avait été payé par l'Université, de sorte qu'il les tient responsables de son «inexactitude». Seraient-elles responsables de son manque de courtoisie et de sa malveillance? Par leur faute, le voilà en train de gratter un manuscrit à la recherche des coquilles qui prouveront la mauvaise qualité de l'édition de Ghislaine Legendre.

Or Réal Ouellet est de mauvaise foi. Il écrit: «Malgré les vifs reproches de Guy Laflèche, je continuerai à parler de l'édition Deschamps-Legendre, puisque les deux auteurs n'ont pas précisé clairement qui avait établi le texte. Guy Laflèche, lui, sait que c'est G. Legendre, puisqu'elle a «déjà édité les Annales de Marie Morin> et qu'elle «signe les notes et les variantes» de l'actuelle édition! Mais sait-il que N. Deschamps «a déjà édité», de Louis Hémon, les Lettres à sa famille et, de Mme Bégon, les Lettres au cher fils?...» Je répète donc mes deux arguments: un spécialiste comme Réal Ouellet devrait savoir (sait, je crois) que le responsable de l'établissement d'un texte est le seul qui peut signer les notes textuelles et les variantes et il devrait également connaître (connaît très bien) la différence

entre une édition (des Lettres de Bégon ou de Hémon) et une édition critique (des Annales). Mais puisque Réal Ouellet veut jouer la naïveté et l'ignorance, voici un argument qui saura le convaincre: Ghislaine Legendre a présenté pour la première fois son édition de Maria Chapdelaine au colloque sur les Grandes Éditions à l'Université d'Ottawa, le 26 février 1976, et Réal Ouellet y assistait comme moi en compagnie d'une bonne centaine de spécialistes; elle a exposé un second état de son travail, toujours à l'Université d'Ottawa, le 2 mars 1979 et, cette fois, non seulement Réal Ouellet y assistait, mais son commentaire sur l'exposé de Ghislaine Legendre figure dans le compte rendu de ce colloque sur l'édition critique: il portait en particulier sur les majuscules et les virgules dans son édition de Maria Chapdelaine. Alors pourquoi essayer de faire croire qu'il ignorait et ignore toujours qu'il s'agit du travail de Ghislaine Legendre présenté (en «avant-propos»!) par Nicole Deschamps? Il «continuera» donc de parler de l'édition Deschamps-Legendre? Dans son premier compte rendu, il n'a jamais parlé avec insistance que de Nicole Deschamps: «Puisque N. Deschamps laisse entendre que l'honnêteté et la science se trouvent dans sa seule édition...»

Je suis toutefois persuadé que Réal Ouellet ne cherche à tromper personne d'autre que lui-même. C'est l'inconscient. Il ne sait pas que sa réponse fait la preuve la plus éclatante du mythe de l'édition critique. De manière manifeste, il proclame dans sa note 2, et références à l'appui, qu'il a toujours préconisé deux formes d'éditions (comme si j'avais écrit le contraire: j'y reviendrai): l'une savante, l'autre populaire (tenez-vous bien!), «comportant un dossier (introduction, chronologie, index, etc.)». Le grand public et moi, que voulez-vous que nous en fassions de son dossier comprenant dix rubriques, une introduction, une chronologie, je ne sais combien d'index, et caetera? Nous voulons lire Maria Chapdelaine dans un texte établi rigoureusement. Or il n'y a qu'à voir sa réponse pour comprendre ce que Réal Ouellet reproche à l'édition de Ghislaine Legendre: c'est tout simplement d'être accessible au grand public. Il veut des tirets un peu partout, des majuscules une fois de temps en temps sur des mots auxquels on n'en met généralement pas, il veut des virgules où l'on n'a pas l'habitude d'en voir et pas de virgule devant les propositions circonstancielles; et «une bibliographie et une chronologie de trois pages», une introduction qui comprendra un protocole d'édition, des renseignements sur le contexte politique et culturel, et caetera. Outre que tout cela est très scolaire (j'y reviendrai), il est clair que Réal Ouellet confond le grand public avec les écoliers et les collégiens auxquels il destine (les pauvres!) une édition «savante» à leur portée. Il n'arrive pas à comprendre que Ghislaine Legendre a réalisé l'établissement critique du texte de Maria Chapdelaine à l'intention du g-r-a-n-d p-u-b-l-i-c. Événement scientifique majeur, comme je l'ai montré, ce travail échappe complètement au mythe de l'édition critique qui sévit dans le milieu universitaire québécois depuis une bonne décennie (sans réaliser grandchose, mais en empêchant beaucoup de choses de se réaliser...). Bref, Ghislaine Legendre a réalisé pour le grand public la première édition intégrale de Maria Chapdelaine, sans guillemets, italiques, ni transformations idéologiques du texte, sans compter le rétablissement des fragments tronqués par les fautes de lecture lexicales des éditions antérieures, dans un texte rigoureusement établi sur la base du manuscrit dactylographié (le tapuscrit) de Louis Hémon. Que Réal Ouellet ne voit rien de tout cela, je peux l'illustrer en cinq points.

(1) Réal Ouellet répète encore que les majuscules et la ponctuation ont été «gommées» par l'édition de Ghislaine Legendre. Les exemples qu'il produit lui-même sur la base d'un dépouillement du tiers du tapuscrit prouvent que cela est absolument faux: ces transformations sont peu nombreuses, grammaticalement logiques et sans conséquence sémantique, sinon qu'elles facilitent la lecture du texte (ce dont il est bien aisé de faire la démonstration, puisque la transformation la plus fréquente consiste tout simplement à ajouter une virgule devant la proposition circonstancielle, ce qui est insuffisant pour faire rougir une sainte nitouche des plus prudes). Soit encore le style direct, souvent cité dans les exemples: qu'il soit marqué par le tiret à l'alinéa au lieu des guillemets comme dans le tapuscrit; qu'au contraire les guillemets soient ajoutés dans le corps du texte là où Hémon les avait omis; que l'incise soit encadrées de virgules au lieu de tirets; tout cela n'est qu'artifices typographiques. Ainsi l'analyse de Réal Ouellet sur l'intégration du style direct (dans les exemples qu'il produit p. 478) est d'autant plus inexacte que la rupture narrative était marquée du tiret équivalent à une ponctuation forte et aux guillemets du discours rapporté. Et Réal Ouellet fait encore preuve d'une méconnaissance des langages littéraires en citant à ce propos Bessette, Poupart et Simon qui, contrairement à Louis Hémon, ont fait éclater les normes de la ponctuation; celui-ci a utilisé la ponctuation normale du français, de manière un peu erratique et parfois incohérente (Raymond Paul parlait avec raison dans son mémoire de l'«incohérence de la ponctuation») - comme cela se trouve dans n'importe quel manuscrit ou tapuscrit qui n'a pas été revu par le typographe. L'essentiel reste qu'à la lecture des exemples produits par Réal Ouellet lui-même, si l'on fait abstraction des commentaires que rien ne justifie («gommage», «charcutage», «collage» et bris du «rythme global» et de la «respiration» du roman), on voit qu'il s'agit au sens strict d'un problème de virgule. Et il en est de même pour les majuscules: lorsque l'on veut discréditer un travail d'édition, il faut essayer de trouver quelque chose de plus sérieux.

(2) L'essentiel de l'argumentation de Réal Ouellet repose ensuite sur exactement neuf coquilles, fautes ou préférences de transcription:

1. canot pour canoe, correctement reporté en variante (Il s'agit de deux équivalents graphiques, dont le premier est d'usage courant au Québec. Il est, me semble-t-il, dans la logique du pittoresque lexical du roman de le choisir en dépit du texte du Louis Hémon — ce qui prouve que le texte n'est pas toujours ce qui est écrit, mais ce qui aurait dû l'être en fonction de sa propre logique lexicale cohercitive; Réal Ouellet, lui, choisit servilement et scolairement la lettre du texte en dépit de sa logique; tant pis pour le sens littéraire de Ghislaine Legendre: on en fera une coquille!);

soustraction du pluriel dans pot de confitures (p. 23) (Le dictionnaire de l'Académie française donne pot de confitures et le dictionnaire des difficultés de Thomas, qui cite l'Académie, dit de confiture qu'il est «normalement du singulier, mais s'emploie souvent au pluriel»; sans citer d'autres sources que les éditions antérieures du roman, Réal Ouellet parle au contraire d'un «encombrant pot de confiture française»; je sais bien que son objectif est de se moquer du travail de Ghislaine Legendre, mais i'aurais aimé savoir s'il trouve comme moi que son analyse est tout à fait acceptable, aussi bien du point de vue grammatical et logique que du point de vue culturel, car il ne s'agit pas de l'emploi courant au Québec («faire des confitures aux fraises»), mais bien d'un «pot de confiture(s) vide»...);

 Louise pour Louisa Tremblay, correctement reporté à l'index;

 et mis à la place de ni dans «l'hiver ne paraissait plus détestable ni terrible» (p. 194);

 ce mis pour ces dans l'expression «dans ces temps-là» (p. 189);

6. M. au lieu de monsieur le curé au chapitre XIV (Une des très rares inconséquences de la normalisation typographique, faramineusement insignifiantes, déjà relevées dans les comptes rendus antérieurs: Réal Ouellet y revient avec l'acharnement louable du perfectionniste);

7. Nord avec une majuscule (p. 187);

 l'absence d'une virgule après un complément circonstanciel (p. 182);

circonstanciel (p. 182);
9. la correction ciel par fouet n'a pas été répertoriée dans les variantes de la p. 15.

(Pour ce qui est de la majuscule à mon Dou et non à Mon dou, elle est placée dans la logique du français qui, sauf dans les noms propres, ne place pas la majuscule au déterminant, mais uniquement au substantif: même si la mère de Louis Hémon en personne ne s'est pas conformée à cet usage insignifiant, je serais porté à laisser les typographes en décider.)

Et que prouvent ces neuf coquilles très soigneusement relevées par Réal Ouellet? Que l'édition de Ghislaine Legendre n'est pas fiable, que les transcriptions incorrectes y fourmillent et que la régularisation typographique y est inexistante. Trois bienveillantes conclusions reposant solidement sur le roc de neuf coquilles et Réal Ouellet de jouer les vierges offensées: «Quoi qu'en dise Guy Laflèche, je ne suis pas scandalisé que l'édition Deschamps-Legendre contienne quelques coquilles: toute transcription comporte inévitablement des erreurs. Mais entre l'incorrection exceptionnelle et l'intention ou la volonté de substituer ses choix à ceux de l'auteur, il y a un monde.» (p. 481). Sur un sol aussi friable, je crois que mes conclusions de malveil-

lance et de mauvaise foi tiendraient non moins solidement.

(3) Et Réal Ouellet, bien entendu, en ajoute. Il parle à deux reprises, au pluriel, des «phrases qui ont été coupées arbitrairement». Dans les rares cas où le point a remplacé le tiret, la permutation n'a rien d'arbitraire, puisque le tiret marquait un changement de niveau narratif et donc une ponctuation forte, comme on l'a vu (sur les deux exemples qu'il citait p. 478). Par ailleurs, le seul exemple de découpage de la phrase se trouve dans sa note 5 et il est encore justifié par la convention qui marque du tiret le style direct: sauf dans le cas de l'incise, tout changement de niveau narratif implique par définition un nouvel alinéa, comme cela se produit partout et à chaque page du roman; que cela amène le découpage exceptionnel d'une phrase, voilà une bonne analyse grammaticale et stylistique du roman de Louis Hémon et rien qui puisse justifier de parler deux fois au pluriel des phrases coupées, sur le ton qui conviendrait pour dénoncer une pratique systématique de la castration des bébés phoques.

(4) Réal Ouellet demande de «récrire l'avantpropos pour éliminer les généralisations abusives» (p. 481). Il a affirmé à la page précédente qu'on avait critiqué avec «violence et mépris» (il devrait pourtant savoir de quoi il parle!) les éditeurs antérieurs et que, dans ce cas, un protocole d'édition aurait été plus utile que les «affirmations abusives», etc. Ce sont là justement des affirmations abusives, puisqu'elles ne sont pas accompagnées de l'ombre d'une démonstration. Je rappelle que Réal Ouellet ne prétend répondre qu'à une partie de l'étude de Maria Chapdelaine que j'ai menée sur la base d'une analyse des éditions du roman et des comptes rendus consacrés à celle de Ghislaine Legendre; or en rabaissant le débat à un problème de virgule, il devrait voir qu'il est abusif de parler des «généralisations abusives» qu'il n'a jamais étudiées d'aucune manière. Pour cela, il devrait en venir au coeur du problème que j'ai posé et qui porte sur l'affirmation suivante de son compte rendu que j'ai montrée fausse: «Au total, écrivait-il des éditions antérieures à celle de Ghislaine Legendre, de nombreuses retouches, mais qui n'entraînaient pas une lecture incorrecte de l'oeuvre» (p. 46). J'ai donc montré que l'introduction systématique des guillemets et des italiques par les éditeurs précédents, que les corrections, les incompréhensions et les fautes de lecture dues au décalage culturel, que les fautes d'édition courantes incomparablement plus graves que celles trouvées jusqu'à maintenant dans l'édition de Ghislaine Legendre (puisqu'il s'agissait souvent de variantes lexicales dont on n'a trouvé encore aucun exemple dans l'édition du Boréal Express), que l'hypercorrection des éditions montréalaises enfin n'avaient rien à voir avec des «retouches» et qu'elles entraînaient et participaient au contraire à une lecture délirante de Maria Chapdelaine, un excellent roman pour adolescents sur lequel on a construit un mythe national. Tant et aussi longtemps que Réal Ouellet n'aura pas répondu à cette partie essentielle de mon étude, il devrait s'interdire les «généralisations (grossièrement) abusives». Ni les auteurs du Mythe de Maria Chapdelaine, ni Nicole Deschamps dans son Avant-propos, ni moi dans mon étude n'avons fait d'affirmations sans démonstration et je trouve insultant que Réal Ouellet qualifie nos idées de «généralisations abusives» sans être capable de mettre une idée devant l'autre. Ainsi

l'aurais-je accusé d'avoir changé d'idée dans sa conception de l'édition critique (qui a au contraire toujours été mythique, comme le montre ses propres références); c'est inexact; j'ai simplement écrit qu'en qualifiant de simples retouches les nombreuses et importantes transformations que je viens d'énumérer, il contredisait ce qu'il avait lui-même écrit pour qu'on subventionne l'édition critique: «Je le répète, quelle étude linguistique, thématique ou psychanalytique peut être tentée si le réseau lexical a été transformé intentionnellement par un censeur ou involontairement lors d'impressions successives, lesquelles, comme on sait, ajoutent forcément des fautes.» Et je répète, moi, que si de nombreuses variantes lexicales ont été corrigées par Ghislaine Legendre, absolument aucune n'a été trouvée jusqu'à maintenant dans son travail, malgré le joyeux épouillement dont il été victime.

(5) Le mythe de l'édition critique consiste à concevoir ce type d'édition (qu'elle soit savante ou populaire) comme une fin en soi: c'est l'édition scientifique. Une fois incarné, le monstre est placé, pour la plus grande gloire de son auteur bien subventionné, dans le tabernacle bibliothécaire. Car supposons un instant que Ghislaine Legendre ait réalisé strictement tous les caprices et toutes les volontés de Réal Ouellet, qu'est-ce qu'il en fait lui? Est-ce que nous voyons dans sa réponse la plus petite perspective d'un renouvellement ou d'un approfondissement de l'analyse de Maria Chapdelaine? Certes, il lui arrive de parler de «certains mots ou parties de phrases» mis en valeur par la virgule, de phrases que la virgule ne banalise pas, des phrases originales qui ne gomment pas des nuances importantes, sans parler du rythme global et de la respiration du roman, avec même «certaines majuscules» qui créeraient des effets particuliers. Tout cela est bien éloigné de l'étude stylistique, qui est pourtant la première des études littéraires, et je suis bien heureux que l'édition de Ghislaine Legendre m'ait permis d'échapper à ces banalités. De façon plus générale, aucune des vétilles qui scandalisent tant Réal Ouellet ne change quoi que ce soit au sens du roman ou à la lecture du texte. Elles n'ont de sens que dans un «Protocole d'édition», symbole du mythe de l'édition critique. Si vous désirez réaliser une édition, ne vous occupez jamais du public que vous visez (ou visez les collégiens, vous serez scolaires à souhait!), ni de la lecture du texte et ni même du texte; non, occupez-vous du «Protocole d'édition»: les virgules, les majuscules, la graphie, l'orthographe et tout le bataclan, en prenant bien soin de choisir les solutions les plus éloignées de l'usage typographique courant, particulièrement lorsque cela n'a aucune espèce d'impact sur le texte que vous éditez (professez le respect de l'athéisme de la virgule devant le complément circonstanciel, par exemple, c'est très bien vu); parlez si possible sans rire du «terrain solide du document original» et, surtout, annoncez «une bibliographie et une chronologie de trois pages»; pourquoi la bibliographie et la chronologie? surtout dans le cas de Maria Chapdelaine? Si vous posez la question, c'est vraiment que vous n'êtes pas doués pour le travail d'édition critique.

Pour achever de montrer quelle conception scolaire de l'édition critique dénote la réponse de Réal Ouellet, voyons pour finir ce qu'il dit du tapuscrit de Louis Hémon. J'ai écrit et je maintiens que le spécialiste peut déduire les principes d'édition adoptés par Ghislaine Legendre de l'édition elle-

même. Réal Ouellet n'est pas d'accord: «Si le lecteur n'a pas le tapuscrit sous les veux, comment peut-il savoir que Deschamps-Legendre ont transformé la ponctuation des centaines de fois, coupé des phrases, éliminés des majuscules, rejeté certaines leçons du tapuscrit?» (p. 480). Mais alors? comment est-ce qu'il savait tout cela lui dans son premier compte rendu sans avoir jamais vu le tapuscrit? Surmontant péniblement l'illogisme et l'incohérence, Réal Ouellet se souvient tout à coup que les manuels de l'édition critique parlent toujours du «terrain solide du document original»; il va donc me reprocher de ne pas avoir fait ce qu'il n'avait pas fait: «examiner soigneusement le tapuscrit de Louis Hémon» (p. 481). J'ai dû le faire depuis pour une raison plus sérieuse (l'étude stylistique du roman et en particulier pour vérifier l'emploi actif de l'infinitif étrangler au sens pronominal, p. 9), mais je n'avais absolument aucune raison de le consulter au moment de mon article, puisque je disposais du relevé systématique de Raymond Paul. Réal Ouellet, lui, ne disposait de rien du tout et me garoche maintenant les phrases de son manuel. Je dois donc lui dire que ce n'est pas dans les manuels que s'apprend le sens, la nature et la fonction d'une édition critique. D'ailleurs, dans sa réponse, Réal Ouellet ne cite pas moins de dix autorités; pour ma part, j'en ai cité une et elle me suffit: le travail de Ghislaine Legendre.

> Guy Laflèche, Université de Montréal.

On me permettra encore une petite précision autobiographique au sujet de ce «brûlot» inédit qui circule depuis deux ans auguel Réal Ouellet fait allusion au début de sa réponse. Il s'agit d'un article où je réplique aux injures du Révérend Père Lucien Campeau, historien jésuite, en faisant l'étude des éditions de la Relation de 1634 et en montrant, en particulier, qu'il copie l'édition de R. G. Thwaites en prétendant éditer savamment un exemplaire unique relié en peau de cochon. L'article m'a été demandé par René Dionne pour sa Revue d'Histoire Littéraire du Québec le 16 juin 1980 et accepté avant la fin de l'été, ce qui m'a été confirmé à deux reprises par la suite et la preuve en est que René Dionne a demandé à Lucien Campeau de bien vouloir me donner la réplique, ce que Sa Révérence a bien entendu refusé. Deux ans plus tard, le 1er août 1982, René Dionne m'a téléphoné pour me dire que mon texte était censuré, ce dont il porte la responsabilité avec son Comité de rédaction. Il n'est pas nécessaire d'être un ex-clerc pour comprendre qu'une réponse de Lucien Campeau serait publiée bien plus facilement que mes questions qui mettent en cause sa compétence (à me répondre)... Mon article ne circule donc absolument pas et c'est par amitié et admiration pour son travail que j'ai dû en faire parvenir une copie à Réal Ouellet, s'il ne l'a pas obtenue autrement. Peut-être m'aidera-t-il à trouver un éditeur pour cet article censuré de 35 pages qui fait une revue d'ensemble des problèmes posés par l'édition critique?

Si Lettre québécoises publie le texte de Guy Laflèche, je n'ai pas l'intention d'y répondre. La seule question importante à mes yeux est la suivante: la réédition de Maria Chapdelaine chez Boréal Express nous restitue-t-elle correctement le texte de Louis Hémon? Tout le reste n'est que ratiocination polémique détournant l'attention sur des personnes plutôt que sur un problème de réédition.

Réal Ouellet

## Littérature de jeunesse

## Pistache et les étoiles,

par Andrée Poulin,

## Éditions Héritage

Une rencontre tout à fait imprévue dans un décor plein de charme: voilà le début d'une grande amitié entre un enfant et une tortue. PISTACHE ET LES ÉTOILES, c'est aussi l'histoire d'une très belle découverte et où la splendeur d'un ciel étoilé sera à l'origine d'un émerveillement sans cesse renouvelé.

Le premier soir de son arrivée au bord de la mer, Pistache (surnommé ainsi par son amie la tortue à cause de ses yeux verts) contemple la voûte céleste avec ravissement. Ébloui par l'attrait irrésistible des astres lumineux, il ne peut détacher ses yeux de ces petits points scintillants qui brillent dans le firmament.

Quelques jours plus tard, Pistache fait la rencontre d'un mystérieux personnage qui lui révèle un étrange secret sur les étoiles de mer. La curiosité de Pistache l'amène donc à tenter une expérience plutôt insolite et c'est avec beaucoup d'entrain qu'il se met à ramasser des étoiles de mer... De son côté, la tortue se rend bien compte de la naïveté de Pistache mais elle n'intervient pas, afin de ne pas le décevoir. Puis une nuit, alors que les deux amis se baignent dans la mer, une étoile de mer pas comme les autres convie Pistache à un rendez-vous extraordinaire...

En compagnie de la tortue, il va donc assister à un spectacle de toute beauté qu'il n'oubliera pas de sitôt et où il sera comblé d'admiration. Puis viendra le jour du départ: Pistache repartira pour la ville, tandis que la tortue attendra son retour avec impatience...

PISTACHE ET LES ÉTOILES, illustré par Louis C. Pretty, est le premier roman d'Andrée Poulin, récipiendaire du prix de l'ACELF (Association Canadienne d'Éducation de langue française) pour l'année 1982.

Une belle histoire, pour tous les amoureux de la mer... et des étoiles.

Marie-Josée Rinfret

#### ACADIANA 1980-1982

est une bibliographie annotée de tous les ouvrages de langue française, parus en 1980, 81, 82 qui ont été publiés en Acadie ou qui intéressent l'Acadie. On y recence 219 titres. On compte parmi ces 219 titres, environ 150 ouvrages publiés en Acadie. C'est donc dire que la vie culturelle française au Nouveau-Brunswick et dans toute l'Acadie est plus vivante que jamais. L'ouvrage se termine par la recension des périodiques.

Ce livre d'un peu plus de cent pages devrait intéresser d'abord et avant tout les bibliothèques du pays. On peut se le procurer en écrivant aux Éditions CRP, 358 ch. Hennessey, Moncton, N.-B. E1A 4Y5. Prix: 21\$,

